



Maitre d'ouvrage : Syndicat d'Energie Vauclusien
MARCHE DE PRESTATIONS de SERVICE
Marché N° 2018-04.04

Acte d'Engagement (AE)

Accord cadre notifié le 14 mars 2019

MARCHE SUBSEQUENT

Communes de

**BLAUVAC - BOLLENE - BUISSON - CAIRANNE - CAMARET-SUR-AIGUES -
ENTRECHAUX - JONQUERETTES - LAGARDE-PAREOL - LAMOTTE-DU-RHONE -
LAPALUD - MALEMORT-DU-COMTAT - METHAMIS - MONDRAGON -
MORMOIRON - MORNAS - PUYMERAS - RASTEAU - SABLET - SAINT-
MARCELLIN-LES-VAISON - SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON - SAINT-TRINIT
- SAULT - SAUMANE-DE-VAUCLUSE - SAVOILLAN - SEGURET - VIOLES**

Pouvoir adjudicateur :

**SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN
477 Avenue Jules Verne
84 700 Sorgues**

DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC

ACTE D'ENGAGEMENT

1. CONTRACTANT UNIQUE OU MANDATAIRE

Je, contractant unique ou mandataire soussigné,

M M. Nicolas Mangin, gérant du bureau d'études en éclairage Genilum

- ▶ après avoir pris connaissance des pièces contractuelles de l'accord cadre et des marchés subséquents visées à l'article 3 du CCP de l'accord cadre ;
- ▶ et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché subséquent, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons ne tombe sous le coup des interdictions précisées aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 précitée,

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces contractuelles de l'accord cadre et des marchés subséquents visées à l'article 2.1 du CCP de l'accord cadre à exécuter le présent marché subséquent aux conditions particulières des documents précités, et de ceux mentionnés ci-après qui constituent l'offre.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2. SOUS-TRAITANCE

L'annexe 1 au présent Acte d'Engagement indique la nature des prestations et travaux que :

j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations et travaux sous-traités pourra être présenté en nantissement ou céder par le(s) sous-traitant(s) concerné(s).

L'annexe constitue une demande d'acceptation du (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d'agrément des conditions de paiement du (des) contrat(s) de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché subséquent. Cette notification est réputée emporter acceptation du (des) sous-traitant(s) et agrément des conditions de paiement du (des) contrat(s) de sous-traitance.

3. COEFFICIENTS PROPOSÉS

Le coefficient à renseigner par le candidat comportera au maximum trois décimales.

En cas de proposition de coefficients avec plus de trois décimales, chacun d'eux sera arrondi à trois décimales au millième supérieur.

Coefficient de réduction pour les éléments de mission commandés
(≤ à 1,00)



Ce coefficient réducteur s'appliquera sur le devis estimatif-quantitatif précisé dans la lettre de consultation et joint en annexe du présent document.

4. DÉLAIS D'EXÉCUTION

Prestations	Délai d'exécution globale proposé par le candidat, en semaines calendaires
Ensemble de la mission définie dans la lettre de consultation	

Pouvoir adjudicateur

SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN
 477 Avenue Jules Verne
 84 700 Sorgues
 Représenté par Monsieur le Président du SEV

Réservé pour la mention « Nantissement »

Identifiants

Ordonnateur : Monsieur le Président du SEV
Comptable public assignataire des paiements : Madame le Percepteur de la trésorerie de Sorgues
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : Le Président ou le Directeur du SEV

BÉNÉFICE DE L'AVANCE (articles 110 à 113 et 135 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 précité)

je ne renonce pas au bénéfice de l'avance

En cas de versement de l'avance, une garantie à 1^{ère} demande ou une caution personnelle et solidaire à hauteur du montant de l'avance sera exigée.

je renonce au bénéfice de l'avance

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A [Marseille]

Le 26/05/21

Signature du Titulaire

GENILUM
 68 avenue de Saint Julien, 13012 Marseille
 Tél : 04 91 79 06 13
 Fax : 09 57 98 75 24
 SA au capital de 8 000€
 SIRET 512 173 048 00038
 N° TVA FR65512173048 – NAF 71.12B

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement.

**A SORGUES
pouvoir**

Signature de la personne représentant le

adjudicateur :

Le [...08 juin 2021.....]

**Max
RASPAIL**

Signé numériquement par Max RASPAIL
ND : C=FR, O=SYNDICAT D'ENERGIE
VAUCLUSIEN,
OID.2.5.4.97=NTRFR-200035913, OU=0002
200035913, T=Président, SN=RASPAIL,
G=Max, SERIALNUMBER=124615RIC363,
CN=Max RASPAIL
Raison : Je suis l'auteur du document
Emplacement : l'emplacement de votre
signature ici
Date : 08-06-2021 10:17:50
Foxit Reader Version: 10.0.0

La personne représentant le pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché subséquent a été transmis au représentant de l'État le [...].

**ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance (1)

MARCHÉ SUBSÉQUENT

- ▶ N : 2018-04.03
- ▶ Objet : Diagnostic Eclairage Public – Communes de BLAUVAC - BOLLENE - BUISSON - CAIRANNE - CAMARET-SUR-AIGUES - ENTRECHAUX - JONQUERETTES - LAGARDE-PAREOL - LAMOTTE-DU-RHONE – LAPALUD - MALEMORT-DU-COMTAT - METHAMIS – MONDRAGON - MORMOIRON - MORNAS - PUYMERAS - RASTEAU - SABLET - SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON - SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON - SAINT-TRINIT – SAULT - SAUMANE-DE-VAUCLUSE - SAVOILLAN – SEGURET - VIOLES
- ▶ Montant [REDACTED]
- ▶ Titulaire (s) : SARL GENILUM

PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES

- ▶ Nature : Interventions sur sites

SOUS-TRAITANT

- ▶ Nom, raison ou dénomination sociale :
SIG énergie
- ▶ Entreprise individuelle ou forme juridique de la société : Autoentrepreneur
- ▶ Numéro d'identité d'établissement (SIRET - 14 chiffres) : 521 384 685 00025
- ▶ Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :
N° SIRET 52138468500025
- ▶ Adresse :
SIG énergie – HENNI Rachid
16, allée des Pensées
13300 Salon de Provence
- ▶ Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :
Nom de l'établissement : [REDACTED]
Numéro de compte : [REDACTED]

(1) Pièce jointe : déclaration en deux exemplaires du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 45 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

(2)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- ▶ Modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :

Le sous-traitant ne souhaite pas bénéficier d'une avance.

Paiement direct sur présentation de factures validées par le titulaire.

- ▶ Date (ou mois) d'établissement des prix : mars 2019
- ▶ Modalités de variation des prix : RAS
- ▶ Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses : RAS

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- ▶ Personne habilitée à donner les renseignements :

Le Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Max RASPAIL, Président du SEV

- ▶ Comptable assignataire des paiements :

Madame le Percepteur de la trésorerie de Sorgues

La personne représentant le pouvoir adjudicateur,

(signature)

| |

**Max
RASPAIL**

Signé numériquement par Max RASPAIL
ND_C=FR, O=SYNDICAT D'ENERGIE
VAUCLUSIEN,
OID.2.5.4.97=NTRFR-200035913,
OU=0002-200035913, T=Président,
SN=RASPAIL, C=Max,
SERIALNUMBER=124615RIC363,
CN=Max RASPAIL
Raison : Je suis l'auteur du document
Emplacement : l'emplacement de votre
signature ici
Date : 08-05-2021 10:18:24
Foxit Reader Version: 10.0.0

Le 26/05/21

Le Titulaire du marché subséquent,

(signature)

GENILUM

68 avenue de Saint Julien, 13012 Marseille

Tél : 04 91 79 06 13

Fax : 09 57 98 78 24

SARL au capital de 8 000€

SIRET 512 173 048 0003B

N° TVA FR65512173048 - NAF 7112B

Sous-Traitant,

SIG-énergie
16 allée des Pensées
13300 Salon de Provence
Tél. 06 89 47 15 72
SIRET 521 984 695 00025